

MAIRIE DE PROPRIANO



**6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
☎ 04.95.76.00.44
✉ 04.95.76.20.60
Secrétariat du Maire**

Propriano, le 30 octobre 2025

ARRETE N° 2025-113

- Le Maire de la Commune de Propriano ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
- Vu le Code de la route, article R.37-1 ;
- Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
- Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
- Vu la demande de l'Entreprise BURESI sise : PIETRA ROSSA-20140 SERRA DI FERRO pour des travaux d'EDF (réalisation de fouille longitudinales pour enfouissement réseau EDF).

ARRETE

- Article 1er : En raison de ces travaux entrepris par l'Entreprise BURESI sur la Commune sis : 14 Montée de la Paratella-20110 PROPRIANO (Immeuble ORIZONTE), la circulation sera alternée et réglementée à partir de ce jour : jeudi 30 octobre 2025 pour une durée de 20 jours.

- Article 2 : En raison de la densité de réseaux électriques, téléphoniques et adductions d'eau, **la plus extrême attention** est demandée à l'Entreprise pour éviter tout incident technique et pour la limitation de vitesse éventuelle.

Les différents panneaux de signalisation seront posés par l'Entreprise BURESI.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

- Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

- Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumé.

**Fait à Propriano, le 30 octobre 2025
Le 1^{er} Adjoint Délégué**

Le 1^{er} Adjoint



Ange LARI